

Le service étranger : son influence sur les milices cantonales et sur l'armée fédérale [suite]

Autor(en): **Vallière, de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **86 (1944)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-650346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le service étranger

*Son influence sur les milices cantonales
et sur l'armée fédérale.*

(suite)

IV

1813-1814.

LES SUISSES ET LA CAMPAGNE DE FRANCE.

Pendant le règne de Napoléon, la Suisse fit de vains efforts pour se constituer une armée capable de protéger son territoire, sa souveraineté et sa neutralité. Le puissant médiateur de la Confédération s'y opposa toujours. Nous avons vu dans la livraison d'avril que cette faiblesse militaire, voulue par l'empereur, aboutit après les mobilisations de 1805 et de 1809, à l'entrée et au passage à travers la Suisse de 180 000 Autrichiens et Prussiens, de décembre 1813 à mai 1814. Le principal coupable de cette déchéance était Napoléon qui avait mis la Suisse dans l'impossibilité de se défendre.

Après le désastre de la campagne de Russie, toute l'Europe s'était levée contre Napoléon. Il avait reformé une armée de 300 000 hommes et repris la lutte en Allemagne. Des débris de la Division suisse renforcée de quelques centaines de recrues, des hommes venus des dépôts d'Italie et d'Espagne ou sortis des hôpitaux, on forma quatre bataillons de guerre (REAL DE CHAPPELLE, AB YBERG, DE MAY, d'AFFRY). Le bataillon de chasseurs valaisan était rentré de Russie avec 23 hommes, il fut porté à 1000 hommes ainsi que celui de Neuchâtel.

En automne 1813, ces 6000 Suisses furent envoyés en Hollande, sous les ordres du général fribourgeois AMEY qui avait montré une grande bravoure à la Bérésina, avec la division suisse. Le bataillon DUFRESNE (Vevey) s'illustra à la défense de Brême ; le bataillon BLEULER (Zürich) soutint un siège de cinq mois dans la petite forteresse de Delfrie. Les Neuchâtelois furent à Lutzen, à Bautzen, à Dresde, dans la garde impériale ; avec les Valaisans, ils eurent des pertes énormes à Leipzig, les 16, 17 et 18 octobre 1813, réduits à une vingtaine d'hommes par bataillon.

Pendant la campagne de France (1814) où le génie de Napoléon brilla d'un si vif éclat, le bataillon ROESSELET, du 1^{er} suisse, enfermé à Maestricht, mérita les éloges du général Merle, de Genève, qui avait commandé la division suisse en Russie. Le colonel DE CASTELLA, de Fribourg, chef du 2^e régiment suisse en 1812, avait été promu général de brigade. Le général Amey (2^e division du corps de Macdonald, se signala avec son aide de camp WIELAND, de Bâle, aux glorieux combats de Château-Thierry, de la Ferté-sous-Jouarre, d'Arcis-sur-Aube. Il finit par être écrasé, ainsi que la division du général PACTHOD, de Carouge, à la Fère Champenoise, après un combat désespéré de neuf heures, contre les masses de Blücher et de Schwarzenberg. Le général GRESSOT, de Delémont, était chef d'état-major du 4^e corps. Le général de cavalerie RICHTER, de Genève, commandait la place de Metz. A la Rothière, en 1814, le colonel TRAPPIER, de Carouge, plus tard général, reprit le village avec son régiment, après un sanglant corps à corps. Le colonel VOIROL, de Tavannes, défendit Nogent pendant quarante-huit heures, avec le 18^e de ligne, et, à Bar-sur-Aube, il sauva la division Dufresne, ce qui lui valut la croix de commandeur de la Légion d'honneur et le grade de général de brigade. Des officiers surnuméraires de la division suisse (KUNKLER, REICH, REVAUD, FRICK, DUFOUR) servaient dans les régiments français.

Mais le flot de l'invasion emporta les dernières résistances.

Napoléon abdiqua à Fontainebleau et fut interné dans l'île d'Elbe. Le tsar et le roi de Prusse entrèrent à Paris. Louis XVIII monta sur le trône de France et les Cent-Suisses reprirent leur service de garde au Tuileries. La Diète fédérale décréta, le 15 avril 1814, que les officiers, sous-officiers et soldats des régiments suisses cessaient d'être au service de Napoléon Bonaparte et qu'ils étaient formellement déliés de leur serment. Les Suisses arborèrent la cocarde blanche. Ils appelleront l'ex-empereur « Bonaparte », montrant ainsi que Napoléon était mort pour eux et que l'épopée impériale était terminée. « Les Suisses ne voyaient plus en Bonaparte que l'éternel ennemi du repos des nations », ainsi s'exprime le tambour-major Maillard, de Genève. Napoléon restait, à ses yeux, le dictateur qui, trop souvent, avait violé le droit des gens.

LES CENT-JOURS.

Les premiers jours de mars 1815, le bruit se répandit que Napoléon avait quitté l'île d'Elbe, débarqué au golfe Juan, près de Cannes, et qu'il marchait sur Paris. Cette nouvelle bouleversa l'Europe. Le Congrès de Vienne mit l'« usurpateur » hors la loi. En Suisse, on se demanda avec anxiété ce qu'allaient faire nos soldats en France, surpris par la rapidité des événements. Le 7 mars Napoléon était à Grenoble, le 10 à Lyon, le 17 à Auxerre. L'armée royale qui devait lui barrer la route passait en masse sous ses drapeaux. Le cri de : Vive l'empereur ! gagnait de proche en proche. Les quatre régiments suisses, seuls, firent exception, refusèrent de violer leur serment et restèrent fidèles à Louis XVIII. Cet épisode caractéristique de leur fidélité et de leur respect de la parole donnée mérite d'être cité.

La brigade d'AFFRY (2^e régiment : col. AB YBERG, 4^e rgt : col. BLEULER) s'était arrêtée à Villejuif. Une division française qui marchait à la rencontre de Napoléon vint à passer. Le général Mouton galopa vers d'Affry en criant : « Allons d'Affry. Vive l'empereur ! » Cri répété par toute la

colonne française avec une exaltation qui tenait du délire. D'Affry répondit : « Général, j'ai servi l'empereur tant que le devoir m'attachait à lui. Dès lors, j'ai prêté serment de fidélité au roi. » Puis se tournant vers ses troupes, il commanda d'une voix forte : « En avant, marche ! » Mouton ne s'avoua pas vaincu. Il s'adressa aux premiers rangs des Suisses, la voix blanche de colère : « Allons Suisses — Vive l'empereur ! » Mais il ne vit que des visages impassibles, les Suisses restèrent muets. Ces vieux soldats se tenaient droits dans leurs uniformes rouges. Beaucoup portaient plusieurs chevrons et la croix gagnée en Italie, en Espagne ou en Russie ; ils ne connaissaient qu'une consigne. Le capitaine DE BUMAN, de Fribourg, se retourna vers la 1^{re} compagnie : « Grenadiers, vive l'honneur ! En avant ! »

Les deux colonnes se croisèrent dans la rue de Villejuif, les Français acclamant l'empereur avec frénésie, les shakos au bout des baïonnettes, les Suisses marchant en silence, l'arme au bras, dans un ordre parfait. Beaucoup d'officiers français ne purent s'empêcher d'admirer leur belle conduite, et leur serraient la main au passage, en disant : « Vous êtes de braves gens. »

La brigade d'Affry traversa Paris, la cocarde blanche au shako et refusa énergiquement de repasser au service de Napoléon. Le lendemain, celui-ci fit consigner les Suisses dans leurs casernes et employa tous les moyens de séduction pour les ramener à sa cause. Ce fut peine perdue. Les 1^{er} et 3^e régiments (DUFRESNE et DE MAY), firent preuve de la même discipline. Ils arrivaient d'Arras. Le maréchal de camp DE CASTELLA, commandant de la division suisse, rédigea alors une adresse à la Diète fédérale pour demander le rapatriement des quatre régiments. La Diète approuva leur conduite et décida leur rappel immédiat. Entre temps le général d'Affry fut appelé au château des Tuileries. Dans cette entrevue il tint tête à Napoléon et affecta de l'appeler « général », montrant par là qu'il ne le connaissait plus comme empereur.

Vivement sollicité de prêter un nouveau serment, d'Affry répondit : « Mon général, je ne puis disposer de mes soldats. Ils appartiennent à la Confédération dès le moment qu'ils ne sont plus sous les ordres du souverain légitime de la France, et les régiments suisses ne vous appartiennent plus. » L'empereur lui jeta avec aigreur : « Je saurai régir la Confédération suisse. » « On ne soumet pas les Suisses comme les Français », répliqua d'Affry. Napoléon regarda fixement cet homme qui osait le braver en face, puis il le congédia sans insister davantage. Avec regret, il se décida à laisser partir ces troupes d'élite, mais il essaya encore de provoquer des défections. On lut aux soldats un manifeste leur promettant toutes sortes d'avantages s'ils restaient au service de Napoléon. Ils demeurèrent inébranlables. Le général Fririon s'adressa alors aux officiers, leur assurant double solde et rapide avancement ; le commandant Roesselet, du 4^e régiment, lui répondit : « Général, je vous remercie. J'ai vingt-sept ans de service, vingt campagnes, des blessures, cinq enfants, mais aujourd'hui comme en tous temps, j'aime à remplir mon devoir et à suivre le chemin de l'honneur. Je rentre dans ma patrie. »

Les officiers furent avisés qu'ils devaient quitter Paris avant le 8 avril. On garda les soldats à Saint-Denis. On essaya de les mater en les séparant de leurs officiers, en les privant de nourriture, en introduisant de l'alcool et des femmes dans les casernes, mais les sous-officiers maintinrent la discipline, sans défaillance. Avant de quitter Paris, les colonels rassemblèrent leurs sous-officiers et leur confièrent la tâche difficile de ramener les régiments en Suisse. Puis, les officiers prirent congé de leurs hommes, le cœur serré, et rentrèrent en Suisse. Le capitaine DE SCHALLER, de Fribourg, était parti le premier pour prendre les ordres de la Diète fédérale et organiser le passage de la frontière.

Après quinze jours d'attente, sans nouvelles de leur licenciement, les sous-officiers MAENDLY, MUSSLIN, DUCOSTERD, PANCHAUD, BOREL et BOURGUIGNON s'en allèrent aux Tuileries,

un jour de revue, et s'adressèrent directement à l'empereur : « Nos officiers sont partis et la Suisse réclame notre retour. » — « Vous partirez », dit l'empereur, et il continua la revue. Ils quittèrent Paris par détachements de 100 hommes, conduits par les sous-officiers. Pour chaque régiment, le plus ancien adjudant sous-officier remplaçait le colonel. En route, malgré toutes les tentatives de racolage, personne ne flancha. Les femmes et les enfants du 4^e arrivèrent à Berne le 29 avril. La première colonne franchit la frontière suisse le 30. Le 15 mai, tous les détachements étaient rentrés au pays, chaleureusement accueillis par la population. Ces troupes passèrent au service de la Confédération, dans l'armée mobilisée qui gardait la frontière du Jura, sous le général BACHMANN, de Glaris, ancien lieutenant-général en France, sous Louis XVI. La conduite de nos soldats, dans ces circonstances difficiles, constitue une des plus belles pages de l'histoire suisse des temps modernes.

LA MÉDAILLE DE LA FIDÉLITÉ HELVÉTIQUE.

Le 12 juin 1815, la Diète fédérale décréta de frapper une médaille d'honneur pour récompenser les soldats et officiers rentrés de France. Elle était en argent, suspendue à un ruban rouge et blanc ; d'un côté l'écusson fédéral avec ces mots : Confédération suisse 1815, de l'autre, la devise : « Honneur et fidélité » entourée d'une couronne de lauriers. Elle se portait sur le côté gauche de la poitrine.

La cérémonie de la distribution eut lieu à Yverdon, le 12 octobre. Ce fut une belle journée. Vers midi, les quatre bataillons à effectif de guerre, se massèrent en un grand carré, sur la place d'Armes. Le colonel AB YBERG, de Schwyz, chef de brigade, et les commandants ROESSELET, DÉRIAZ, BUCHER et BLEULER se tenaient à cheval devant le front. Les uniformes rouges, les plaques des shakos, les armes astiquées reluisaient. Au son des musiques, le divisionnaire d'AFFRY, suivi de son état-major, vint se placer en face d'une tribune d'où

le landamman Heer, de Glaris, au nom de la Diète, adressa une brève allocution à ces régiments qui avaient porté si haut la réputation du soldat suisse : « La patrie, dit-il, a reconnu ses enfants à leur noble et loyable conduite, à leur horreur du parjure, à leur inébranlable fidélité. »

Aux dernières paroles du magistrat, les tambours ouvrirent le ban, et les troupes présentèrent les armes. Le landamman s'avança alors vers d'Affry et le décora de sa main de la médaille de la fidélité helvétique ; elle eut la première place sur cette poitrine déjà chargée de décorations. Le colonel Ab Yberg et les quatre chefs de bataillons furent décorés à leur tour, puis chaque commandant distribua les médailles aux sous-officiers et soldats. Pour beaucoup de ces braves, vétérans d'Italie, d'Espagne, de Russie, c'était la récompense longtemps attendue, le couronnement d'une vie de silencieux dévouement. Plus d'une larme de joie coula sur des joues bronzées. Le soleil brillait sur le lac ouaté de brume. A travers le rideau de peupliers jaunis par l'automne, on voyait le Jura, les coteaux de Bonvillars où les Suisses avaient, en 1476, dispersé l'armée du duc de Bourgogne, la tache grise du château de Grandson au-dessus des maisons serrées du bourg.

Les trompettes sonnèrent « Au drapeau », et l'on remit à chaque bataillon, en souvenir de sa belle conduite, un drapeau suisse offert par la Diète, aux cris de : « Vive la Confédération ! Vive la Suisse ! » Un défilé termina la cérémonie. La foule acclama ces fières troupes dont elle avait suivi avec orgueil les exploits lointains. Sous les tuniques rouges, les cœurs battaient à l'unisson. Le gouvernement vaudois offrit un banquet. Le soir la ville s'illumina. Le lendemain, les bataillons regagnèrent leurs garnisons : le 1^{er} dans le Pays de Gex, le 2^e à Bienne, le 3^e et le 4^e à Bâle. Ils restèrent au service fédéral en attendant de rentrer en France, en 1816, avec la compagnie des Cent-Suisses (capit. DE DIESBACH) cantonnée à Bulle, pendant les Cent-Jours.

LA FIN DU PREMIER EMPIRE

Le jour de Waterloo, 18 juillet 1815, un petit bataillon suisse de 307 hommes était détruit à l'attaque du pont de Wavre. Il faisait partie de la division Habert, corps de Vandœuvre. Deux frères STOFFEL, des Thurgoviens, l'un colonel, l'autre commandant au service de Napoléon, l'avaient recruté parmi les hommes rentrés des dépôts des régiments suisses, rentrés d'Espagne. Recrutement interdit par la Diète fédérale, qui décréta que tous les survivants de cette troupe seraient considérés comme parjures, déchus du droit de servir dans les troupes suisses à l'étranger. Ils eurent la tête rasée et reçurent cent coups de verge, les officiers furent déclarés indignes de la nationalité suisse. C'est ainsi que les frères Stoffel devinrent Français. L'aîné, Auguste, fut le père du colonel Stoffel, attaché militaire français à Berlin, avant la guerre de 1870-71, auteur d'un remarquable rapport à Napoléon III sur la force et l'organisation de l'armée prussienne, rapport dont il ne fut tenu aucun compte à Paris, mais dont les conclusions alarmantes se vérifièrent entièrement.

A Waterloo, deux frères DAUCOURT, de Porrentruy, tous deux colonels, combattirent dans l'armée française, ainsi que le général PETITPIERRE, de Couvet, chef d'état-major de la 6^e division. Parmi les morts, on trouva le colonel ENGEL, de Langwies (Grisons). Il était le quatrième de neuf frères, tous au service de France. Sa mère REGULA ENGEL, l'amazone suisse, avait fait toutes les campagnes de la République et de l'Empire. Née en 1761, à Zurich, elle avait épousé à seize ans le sergent-major Florian Engel, du régiment suisse de Diesbach, au service de France. Après la Révolution, elle suivit son mari en Egypte, en Syrie, à Naples, Austerlitz Eylau, Wagram, en Espagne, à Leipzig. Elle lui donna vingt et un enfants. Napoléon a été le parrain de ses jumeaux. L'impératrice l'attacha à son service personnel. On la releva

grièvement blessée à Waterloo où son mari et deux de ses fils furent tués. Elle mourut en 1853, à Zurich, âgée de 92 ans.

Un certain nombre d'officiers suisses assistèrent à Waterloo, dans les armées alliées, ainsi le capitaine FRANCESCO CONRADI, des Grisons, et le chef d'escadron ALFRED DE VASSEROT-DE-VINCY, avec les Hollandais, le lieutenant ANTOINE DE GRAFFENRIED tué à Ligny et le capitaine THORMANN, tous deux de Berne, avec les Prussiens. Le lieutenant-général JEAN-VICTOR DE CONSTANT-REBECQUE, de Lausanne, était chef d'état-major de l'armée hollandaise. C'était lui qui eut l'idée d'occuper les Quatre-Bras, le 15 juin, en apprenant la marche des Français sur Charleroi. Il couvrit ainsi la route de Bruxelles et rapprocha l'armée anglo-néerlandaise des Prussiens. Cet ordre fut une des causes directes de la victoire de Waterloo.

Parmi les milliers d'officiers suisses qui servirent à l'étranger, à l'époque du Premier Empire, on trouve beaucoup de caractères bien trempés, de tempéraments de chefs. Ces hommes inflexibles quand il s'agissait de leur honneur de soldat, donnèrent des preuves d'énergie, de décision, de volonté et de hautes capacités militaires. Vingt-quatre parvinrent au grade de général en France, et parmi eux JOMINI, brillant chef d'état-major du maréchal Ney, écrivain militaire dont les ouvrages sont, aujourd'hui encore, classiques, celui qu'on a appelé « le devin de Napoléon », parce qu'il devinait la pensée de l'empereur et surprenait ses desseins. Jomini est un des plus célèbres. Le nom de quatre des généraux suisses de Napoléon est inscrit sur l'Arc de triomphe de l'Etoile, à Paris.

Une très forte proportion de ces officiers, rentrés au pays, furent employés à l'instruction et au commandement des milices cantonales. Ainsi ZIMMERLI, d'Aarau, lieutenant au 3^e suisse à la Bérésina, devint commandant de l'école centrale militaire de Thoune. CASTELLA-DE BERLENS, ancien colonel du 2^e suisse, maréchal de camp, était, en 1815, chef d'état-major de l'armée fédérale, et D'AFFRY, ex-colonel du

4^e suisse à la campagne de Russie, était divisionnaire fédéral en 1815. CHARLES-EMMANUEL VON DER WEID, ex-capitaine au 3^e suisse, et JEAN DE SCHALLER, du 4^e, furent inspecteurs généraux des milices de Fribourg ; PHILIPPE DE GOTTRAU, campagnes d'Espagne et de Russie, fut commissaire des guerres de Fribourg, et JOSEPH WICKY, ex-sous-officier aux lanciers de la garde, blessé à Wagram, chef d'arme de la cavalerie fribourgeoise. SALOMON BLEULER, de Zurich, ex-commandant de bataillon au 4^e suisse, à Polotzk, était commissaire fédéral des guerres, en 1815. LOUIS DE SONNENBERG, de Lucerne, adjudant-major au 4^e suisse de l'Empire, commanda la 8^e brigade de l'armée fédérale en 1815. Il devint ensuite général de la division suisse de Naples. Il eut dans son état-major le capitaine JEAN-LOUIS RIEU, de Genève, ex-officier d'artillerie de marine sous Napoléon (campagne d'Allemagne). JOHANNES WIELAND, de Bâle, campagne d'Espagne, aide de camp du général Merle, puis du général Amey, en 1814, termina sa carrière comme colonel-instructeur fédéral et écrivain militaire. DONATZ, des Grisons, ancien capitaine au 3^e suisse de Napoléon, était général en chef de l'armée fédérale en 1845, GUILLAUME-HENRI DUFOUR, officier du génie en France, défendit Corfou contre les Anglais comme capitaine, en 1813, fit la campagne de 1814, quitta le service de France en 1817 et rentra à Genève. Colonel fédéral, chef d'état-major en 1831, il commanda l'armée fédérale en 1847, 1849, 1856-57 et 1859. LOUIS BÉGOS, d'Aubonne, adjudant-major au 2^e suisse, campagnes d'Espagne et de Russie, fonctionna pendant vingt-quatre ans comme instructeur-chef des troupes vaudoises. A 72 ans, il offrit son épée et son expérience à sa patrie, lorsqu'en 1856 la guerre faillit éclater entre la Suisse et la Prusse. (Affaire de Neuchâtel). Il repose près de la caserne de Lausanne, sur la place d'exercice des Plaines du Loup. Le chef de bataillon FÜSSLER, de Zurich, du 1^{er} suisse, blessé à Polotzk, commandait la 4^e brigade de l'armée fédérale (2^e division), en 1815.

Des officiers venus du service de Hollande, du Piémont, d'Autriche, d'Angleterre parvinrent à des grades élevés dans l'armée fédérale, entre 1800 et 1830. CHRISTOPHE ZIEGLER, de Zurich, 1768-1859, entra comme cadet au régiment suisse de Steiner, à Béziers, passa au service d'Autriche et fit la première guerre de coalition contre la République française. Il prit part à la défense de la Suisse, en 1798-99. On le trouve major au régiment suisse Bachmann, à la solde d'Angleterre, campagnes du Vorarlberg et de la Basse-Engadine. En 1802, il prend part au soulèvement général contre le régime « helvétique » avec le général Bachmann. En 1804, il est colonel du « régiment de secours » zuricois. En 1805, 1809 et 1813 il commande une division à la frontière. Puis il reprend du service à l'étranger, organise un régiment suisse en Hollande, commande la garnison de Maestricht, est nommé général-major en 1816, à Anvers. Ses deux fils servent en Hollande. Les régiments suisses de Hollande sont licenciés en 1829 ; Ziegler rentre à Zurich et prend le commandement de la 2^e division de l'armée fédérale en 1831. C'est à lui qu'on doit le « règlement militaire » de 1807.

ANTOINE DE HERRENSCHWAND, de Morat et Berne, étudia à l'Académie militaire de Stuttgart de 1776 à 1780, parvint au grade de major dans un régiment suisse de Hollande, se distingua dans la guerre de la première coalition contre la France. En 1802, il était chef d'état-major du général Bachmann, en Suisse. Colonel fédéral en 1809, il commanda la division de réserve, lors de l'occupation des frontières et la 2^e division en 1813.

RODOLPHE DE LUTERNAU, de Berne (1769-1848). Elève de l'Académie militaire de Colmar de 1781 à 1784, 1^{er} lieutenant dans l'artillerie bernoise, passa au service de France dans le régiment suisse von Ernst. En 1798, il commande l'artillerie bernoise au combat de Neuenegg ; en 1802 il est chef de l'artillerie fédéraliste pendant le soulèvement contre les unitaires ; colonel fédéral inspecteur général de l'artillerie de 1804

à 1826, prend part aux mobilisations de 1805 et 1815. Grâce à lui, l'artillerie suisse réalisa de sérieux progrès.

NICOLAS DE GADY, de Fribourg, 1776-1840 ; au service des Bourbons de 1782 à 1791. En 1799, aide-major au régiment Bachmann, au service d'Autriche, fait campagne en Suisse, en Allemagne du Sud, au Tyrol ; rentré à Fribourg en 1802, il appuie l'insurrection fédéraliste. Colonel fédéral en 1804, commandant de division en 1805 et 1809. En 1816, il organise les cadres des six régiments suisses rappelés en France. Promu maréchal de camp, il est nommé premier aide de camp du comte d'Artois, colonel-général des Suisses.

PICTET DE ROCHEMONT, de Genève, un de nos plus grands diplomates (1755-1824) représenta la Suisse au Congrès de Vienne en 1814, et à Paris en 1815. Il avait servi dix ans au régiment suisse de Diesbach, en France, et réorganisa les milices genevoises.

Lorsqu'en 1815 la Suisse mobilisa 40 000 hommes, quatre divisions échelonnées de Genève à Bâle, la Diète confia le commandement en chef au général BACHMANN AN DER LETZ de Glaris, lieutenant-général au service de France, général-major au service du Piémont (1740-1831). Le général DE CASTELLA, de Fribourg, ancien colonel du 2^e régiment suisse de Napoléon était chef d'état-major. Trois divisions sur quatre avaient à leur tête des officiers rentrés du service étranger, ainsi que la plupart des brigades : général DE GADY (1^{re} division), colonel FUESSLI (2^e), général D'AFFRY (3^e). Parmi les brigadiers, les colonels DE GRAFFENRIED, HOGGER, DE GLUTZ, D'EFFINGER, SCHMIED, GUIGUER DE PRANGINS, AB YBERG, DE SONNENBERG.

La brigade d'Affry participa au siège d'Huningue, avec la brigade de Courten, pendant que 22 000 hommes, franchissant la frontière du Jura, occupaient Jougne, Pontarlier, Saint-Hippolyte et s'emparaient du fort de Blamont.

Le Pacte fédéral de 1815 venait de resserrer les liens qui unissaient les cantons. « Les grandes puissances s'accordaient

non seulement pour reconnaître et garantir l'inviolabilité du territoire helvétique dans ses nouvelles frontières, mais encore pour proclamer cette vérité, que notre indépendance absolue, libre de toute influence du dehors, est dans les vrais intérêts de l'Europe entière. » (Lettre de Pictet de Rochemont au président de la Diète.)

C'est dans le perfectionnement de ses institutions militaires, poursuivi avec persévérance pendant tout le XIX^e siècle, que la Suisse retrouvera son équilibre, la base solide de son indépendance. Les officiers rentrés du service étranger lui fourniront, comme par le passé, les cadres, les chefs et les organisateurs de son armée nouvelle. *(A suivre)*

Major DE VALLIÈRE.

